



LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017**

LIGUE MAHORAISE DE FOOTBALL

Siège social : Rue du Stade de Cavani - BP 259
97600 MAMOUDZOU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS 31/12/2017

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Fait à Mamoudzou, le 28 Avril 2018

RSM OI
COMMISSAIRE AUX COMPTES



RSM
RSM OI

Expertise Comptable - Commissariat Aux Comptes
SARL au capital de 487 500 €
95, Chemin Pente Sassy
Espace Tarani - Local 1
SIRET : 487 540 536 00025 - NAF : 6920Z
Tél : 0269 21 62 90 - Fax : 0269 21 70 69
Mail : contact-oi@rsmfrance.fr